

IC Pays-Bas – Personnes à mobilité réduite

Ces Conditions Particulières internationales complètent les Conditions Générales de Transport de la SNCB.

POUR QUI?

Pour toutes les personnes qui voyagent avec IC Pays-Bas et qui demandent une assistance en raison de leur mobilité réduite.

L'article 8 des [Conditions Générales de Transport](#) décrit l'assistance que la SNCB peut fournir aux personnes à mobilité réduite ainsi que les conditions auxquelles cette assistance est possible.

RESERVEZ VOTRE ASSISTANCE

Réservez votre assistance pour un voyage avec IC Pays-Bas au moins **48 heures** avant votre départ :

- [Online](#)
- Via notre Contact Center au 02 528 28 28 (ouvert tous les jours de 7h. à 21.30 h.)

RENDEZ-VOUS AU POINT DE RENCONTRE

Le jour de votre voyage, rendez-vous au moins **30 minutes** à l'avance au point de rencontre convenu.

Assurez-vous d'être en possession d'un titre de transport valable pour votre voyage.

VOYAGEZ-VOUS DE/VERS DEN HAAG HS?

Le quai où circule l'IC Pays-Bas à Den Haag HS (tant au départ qu'à l'arrivée) n'est pas équipé d'ascenseurs, ni d'escalateurs.

Si votre destination est Den Haag HS, nous vous conseillons d'emprunter l'IC Pays-Bas jusqu'à Rotterdam C. où vous pourrez embarquer dans un train du trafic intérieur vers Den Haag HS.

Si Den Haag HS est votre point de départ, nous vous invitons à emprunter d'abord un train du trafic intérieur jusque Rotterdam C. où vous pourrez embarquer à bord de l'IC Pays-Bas.

